

Formation Post-Permis

Intitulé de la formation :

Formation post-permis – Renforcement des compétences des jeunes conducteurs

1. Objectifs de la formation:

- Permettre aux jeunes conducteurs de faire un retour sur leurs premières expériences de conduite.
- Favoriser une prise de conscience des risques routiers.
- Renforcer les comportements responsables au volant.
- Réduire l'accidentalité chez les conducteurs novices.
- Offrir un retour pédagogique sans jugement, basé sur l'échange et la participation.
- Réduction de la période probatoire : en suivant ce stage, la période probatoire est réduite à 2 ans, au lieu de trois pour les formations traditionnelles (et à un an et demi au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis.

2. Public concerné :

- Titulaires du permis B depuis 6 à 12 mois.
- Conducteurs en période probatoire, qu'ils aient obtenu le permis en filière traditionnelle ou via la conduite accompagnée.

3. Durée et modalité :

- Durée totale : 7 heures
- Modalités :
 - Formation collective, en présentiel uniquement
 - Possible en une journée complète (avec pause déjeuner) ou deux demi-journées

4. Méthodes pédagogiques:

- Méthode active : échanges dirigés, analyses de situations, retour d'expérience
- Études de cas et supports visuels
- Approche participative et sans évaluation finale
- Pas de conduite pratique

5. Contenu de la formation :

Séquence	Durée	Contenu	Objectif pédagogique
Accueil et présentation	0h30	Présentation des objectifs, du formateur et des participants	Créer une dynamique de groupe
Séquence 1 : Retour d'expérience	1h30	Partage des premières situations vécues sur la route	Identifier les difficultés rencontrées et analyser les comportements
Séquence 2 : Facteurs de risque	2h00	Fatigue, alcool, vitesse, distractions, émotions	Prendre conscience des dangers spécifiques aux jeunes conducteurs
Pause déjeuner	1h00	-	-
Séquence 3 : Réflexion sur les comportements	1h30	Analyse de cas, rôle du groupe, engagement personnel	Amener à une réflexion sur la responsabilité individuelle
Séquence 4 : Prévention et projection	1h30	Adoption de stratégies de conduite sécuritaires à long terme	Favoriser une conduite responsable et durable
Clôture	0h30	Bilan, retour sur les engagements, remise de l'attestation	Valoriser la démarche et formaliser les acquis

6. Encadrement :

- Enseignant titulaire d'un diplôme professionnel (BEPECASER ou Titre Pro ECSR)
- Formation spécifique à la conduite de stages post-permis obligatoire

7. Supports utilisés :

- Vidéos pédagogiques
- Fiches de situations
- Tableau / paperboard
- Dossier de suivi

8. Évaluation et validation :

- Pas d'évaluation formelle
- Attestation de suivi remise à l'issue du stage
- Attestation transmise à la préfecture pour réduire la période probatoire